

Montaigu-Vendée, le 31 mars 2026

A l'attention des CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

N/Réf : Direction des Affaires Générales et Juridiques
Service des Assemblées
NV/MF – DGS – CONSEIL 2026-04-07

Objet : Convocation
Copie aux élus municipaux non communautaires

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion d'installation du **Conseil d'agglomération** qui aura lieu le :

MARDI 07 AVRIL 2026 à 19h00
Salle du Conseil
Hôtel d'agglomération
1 Rue Henri-Joyau – Montaigu à Montaigu-Vendée

Ordre du Jour :

✎ **INSTALLATION DU CONSEIL**

1. Installation des membres du Conseil d'agglomération de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération – Mandat 2026-2032
2. Election du Président de Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération
3. Détermination du nombre de Vice-présidents
4. Composition du Bureau d'agglomération
5. Election des Vice-présidents et autres membres du Bureau d'agglomération

Suspension de séance pour la réalisation des photos collectives du Conseil d'agglomération

6. Lecture de la charte de l'élu local
7. Indemnités de fonction du Président et des autres membres du Bureau d'agglomération
8. Délégations de pouvoir du Conseil d'agglomération vers le Président de la Communauté d'agglomération
9. Délégations de pouvoir du Conseil d'agglomération vers le Bureau d'agglomération
10. Commission d'Appel d'Offres (CAO)
 - Modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la CAO
 - Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres
11. Droit à la formation des élus
 - Conditions d'exercice du droit à la formation des élus
 - Modalités de prise en charge de la formation et du remboursement des frais
12. Remboursement des frais des élus
13. Vote des taux d'imposition pour l'année 2026
14. Produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2026

✎ **INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES**

1. Procuration de vote lors des séances du conseil
2. Diverses informations pratiques
3. Calendrier prévisionnel des instances

✎ **INFORMATIONS DE L'ASSEMBLEE**

La séance de photos individuelles étant programmée en amont de la réunion du Conseil d'agglomération, ceux qui n'ont pas précédemment été pris en photo par la Direction de la Communication, et qui le peuvent sont invités à se présenter dès 18h30.

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

